

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 04 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle associative, sous la présidence de Monsieur MARTINÉ Daniel, Maire en suite de convocation du 25 mars dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, LECLERCQ Olivier, MARTINÉ Daniel, DALLA MOTTA Giuseppe, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, VALETTE David, FERMAUT Yann.

Étaient absentes excusées : Mmes LETURCQ Claire et DEHAINE Françoise.

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2021

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		122 235.78	9 337.43	0.00	9 337.43	122 235.78
Opérations de l'exercice	203563.54	261 536.62	181 771.28	141 565.30	385 334.82	403 101.92
TOTAUX	203 563.54	383 772.40	191 108.71	141 565.30	394 672.25	525 337.70
Résultat de clôture		180 208.86	49 543.41	0.00	0.00	237 751.41
Restes à réaliser						
Excédent de financement Total						130 665.45

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2021.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2022

Le conseil, décide, 7 voix Pour, 1 Contre, de ne pas augmenter les taux d'imposition :

Taxe foncière (bâti) : 36,61 %
Taxe foncière (non bâti) : 59,95 %

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	291249,34	221602,00	62019,11	50544,41
Opérations d'ordre	61018,11	0,00		61018,11
Résultat reporté		130665,45	49543,41	
TOTAL	352267,45	352267,45	111562,52	111562,52

Questions diverses

- Travaux : enfouissement des câbles reliant les éoliennes par le chemin vert afin d'éviter la traversée du village
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Informations lors de la prochaine réunion de conseil municipal

Fin de séance.

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

